

## **Fiche informative sur l'action**

**Titre de l'action : « Evaluer autrement : l'Evaluation Par Contrat de Confiance (EPCC) »**

**Académie de Nancy-Metz**

**Collège Jean Moulin 5, Rue Jean Moulin 55800 Revigny-sur-Ornain**

**ZEP : non**

**Téléphone : 03 29 75 11 64**

**Télécopie : 03 29 78 75 05**

**Mèl : [ce.0550018@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0550018@ac-nancy-metz.fr)**

**Adresse du site Internet du collège : [www.college-revigny.com](http://www.college-revigny.com) ou [www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/CollJeanMoulinRevigny/](http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/CollJeanMoulinRevigny/)**

**Coordonnées des personnes contact : [Philippe.Bancel@ac-nancy-metz.fr](mailto:Philippe.Bancel@ac-nancy-metz.fr)**

**Classes concernées : 4<sup>ème</sup>**

**Disciplines concernées : Arts Plastiques, Espagnol (LV2), Français, Histoire-Géographie-Education Civique, Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Technologie**

**Date de l'écrit : mai 2007**

### **Résumé :**

Le projet s'appuie sur les recherches d'André Antibi, exposées dans un ouvrage intitulé "La Constante Macabre".

Ce professeur à l'université Paul Sabatier de Toulouse part d'un constat simple : quelle que soit la valeur des élèves d'une classe, les notes sont presque toujours réparties selon trois ensembles avec un tiers de bonnes notes, un tiers de notes moyennes et un tiers de mauvaises. André Antibi explique cette répartition par une tradition imposée par la société, et fortement ancrée chez les enseignants, visant à transformer l'évaluation en une sélection.

Afin de tenter de remédier à cette situation démotivante pour les élèves qui ont l'impression de ne pas toujours voir leur investissement récompensé, il propose de mettre en place un contrat de confiance entre l'élève et l'enseignant. Ce contrat consiste, en résumé, à indiquer précisément, pour les révisions, la plus grande partie des points à étudier sur lesquels portera l'évaluation, à les traiter précisément en classe (documents du contrôle compris) et à préparer le contrôle par une séance de questions/réponses.

La mise en place de l'expérimentation de l'Evaluation Par Contrat de Confiance (EPCC) au niveau du collège implique le plus grand nombre de disciplines possibles dans une classe de 4<sup>ème</sup> d'élèves plutôt en difficulté face au système traditionnel d'évaluation. Cette généralisation doit permettre d'apprécier au mieux les retombées positives ou négatives en terme de motivation des élèves, d'investissement dans le travail, d'amélioration des connaissances, de rapports entre les enseignants et les élèves ou de contraintes de mise en place dans des disciplines variées.

Le projet va donc consister à utiliser l'EPCC systématiquement ou, pour certains enseignants ponctuellement, dans cette classe de 4<sup>ème</sup>, ainsi que dans d'autres classes. Cela doit permettre, au final, d'apprécier l'impact de ce contrat sur l'évolution de l'attitude des élèves face à

l'évaluation et à en comparer les avantages et les inconvénients face à un système plus classique.

**Mots-clés :**

<b>STRUCTURES</b>	<b>MODALITES - DISPOSITIFS</b>	<b>THEMES</b>	<b>CHAMPS DISCIPLINAIRES</b>
Collège	Diversification pédagogique	Evaluation Difficulté scolaire	Education artistique Education civique Français Histoire, Géographie Interdisciplinarité Langues vivantes Mathématiques Physique, Chimie Sciences de la vie et de la terre Technologie

## Écrit intermédiaire sur l'action

### « Evaluer autrement : l'Évaluation Par Contrat de Confiance »

ACADEMIE DE NANCY-METZ

Collège Jean Moulin REVIGNY-SUR-ORNAIN

#### I/ Les origines du projet

Notre décision de tester une forme d'évaluation différente, l'Évaluation Par Contrat de Confiance (EPCC), est venue de la découverte des travaux d'André Antiby sur la question évoquée dans un ouvrage intitulé "La constante macabre"<sup>1</sup>.

Une partie de l'équipe enseignante du collège, qui avait déjà réfléchi au thème de l'évaluation au travers d'un précédent projet, a accepté de s'engager dans cette voie nouvelle qui modifie nos pratiques dans ce domaine.

[www3.ac-nancy-metz.fr/pasi/article.php?id\\_article=86](http://www3.ac-nancy-metz.fr/pasi/article.php?id_article=86)

L'intérêt de notre contribution à un projet dont nous ne sommes pas les auteurs nous semble être de trois ordres :

- les travaux de M. Antiby, même s'ils reçoivent un écho de plus en plus grand, ne font pas encore l'objet d'une large diffusion dans le milieu enseignant et restent trop ignorés, sans doute plus par méconnaissance que par désintérêt de la part de nos collègues ;
- à notre connaissance, l'impact de ce système d'EPCC n'a jamais été testé de façon aussi large au niveau collège en impliquant une équipe la plus complète possible afin d'en apprécier la portée sur une classe entière ;
- l'équipe impliquée dans le projet concerné est très étendue avec des enseignants de matières littéraires, scientifiques et artistiques.

#### II/ La mise en place

La mise en place s'est faite dès le mois de juin 2006, en prévision de la rentrée 2006/2007, en constituant une équipe éducative d'enseignants volontaires pour s'engager à faire usage de l'EPCC en classe. Les matières représentées durant l'année 2006/2007 sont les Arts Plastiques, l'Espagnol, le Français, l'Histoire-Géographie-Education Civique, les Mathématiques et les Sciences de la Vie et de la Terre. Une collègue de Physique-Chimie a aussi pris part au projet mais n'a pu poursuivre après le mois de novembre pour cause de congé maternité alors que deux autres collègues, en Anglais et en Technologie que l'EPCC intéressait, partaient en retraite en décembre 2006 et juin 2007 et ne souhaitaient pas s'investir dans un projet lourd.

Après concertation sur la détermination d'une classe test, nous avons fait porter notre choix sur une classe de 4<sup>ème</sup> comptant un nombre important d'élèves en situation d'échec face au système d'évaluation utilisé auparavant. Cette sélection devait permettre d'apprécier au mieux les résultats de l'introduction de l'EPCC dans nos matières respectives.

Les enseignants, afin d'avoir la vision la plus objective et la plus complète possible sur cette nouvelle forme d'évaluation, ont eu totale liberté pour la mettre en œuvre : certains

---

<sup>1</sup> André ANTIBY, *La Constante Macabre*, éd. Math'Adore, 2003.

ont décidé de ne l'utiliser que partiellement dans la classe de 4<sup>ème</sup> choisie et, éventuellement, dans leurs autres classes, d'autres ont décidé de l'utiliser systématiquement dans la classe de 4<sup>ème</sup> et pas dans leurs autres classes, d'autres, enfin, ont décidé de l'adopter systématiquement dans toutes leurs classes. Ces choix différents ont permis de recueillir de précieux renseignements, notamment sur la difficulté d'une utilisation partielle de l'EPCC.

### III/ Qu'est-ce que l'EPCC ?

L'Evaluation Par Contrat de Confiance (EPCC) a pour objectif de mettre fin à ce que M. Antibii a surnommé la "Constante macabre". Selon cet enseignant de Mathématiques, dans une classe, quelle que soit sa valeur globale, un enseignant, quelles que soient les qualités de son enseignement, s'efforce presque toujours de répartir les notes d'une évaluation en trois groupes sensiblement équivalents en nombre, avec un tiers de "bons", un tiers de "moyens" et un tiers de "mauvais" : c'est cette répartition qui porte le surnom de "Constante macabre". Ce système, en usage depuis longtemps, vise à transformer l'évaluation originelle, qui devrait viser à apprécier l'acquisition de connaissances et de compétences, en une sélection destinée à faire ressortir les élèves capables de s'adapter aux exigences les plus élevées. Selon lui, ce système est largement responsable du sentiment d'échecs répétés sans raison et d'exclusion ressenti par des élèves qui s'investissaient pourtant, au moins à l'origine, dans le travail demandé.

Le système de l'EPCC, visant à faire disparaître la Constante macabre, repose sur trois principes très simples à mettre en œuvre :

- une annonce très précise du programme du contrôle,
- une séance de questions-réponses précédant de peu le contrôle,
- un contrôle, évitant un certain nombre de pièges qui pourraient fausser l'EPCC.

Pour détailler un peu plus précisément :

1. l'annonce précise du programme du contrôle : l'enseignant communique au moins une semaine à l'avance les chapitres à réviser mais communique aussi aux élèves une liste de connaissances précises ou de questions déjà traitées et corrigées en classe (cours, exercices...) tout en annonçant que l'essentiel du contrôle portera sur certains de ces éléments et qu'il y aura aussi une question ou un exercice, sur 4 points sur 20 environ, ne figurant pas dans la liste (mais faisant partie des chapitres à réviser).
2. la séance de questions-réponses avant le contrôle : elle doit permettre aux élèves qui n'auraient pas compris certains points du programme du contrôle de demander des éclaircissements.
3. le contenu du contrôle : il ne doit pas être trop long afin de ne pas pénaliser certains élèves, il faut que les règles de rédaction aient été clairement indiquées en début d'année et que l'enseignant ne soit pas plus exigeant lors de la correction, la question sur 4 points doit être accessible à tous.

### IV/ En mesurer l'impact chiffré

L'équipe souligne d'abord que les exigences ont été les mêmes que les années précédentes envers les élèves de la classe de 4<sup>ème</sup> qui a servi de support principal au projet.

La comparaison est faite sur les notes des 2<sup>èmes</sup> trimestres de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> des 20 élèves de la classe déjà présents au collège en 2005/2006.

Sur l'ensemble de la classe, on note que la moyenne générale de 4<sup>ème</sup> est supérieure de 1,6 points à celle de 5<sup>ème</sup> et que tous les élèves ont gagné entre 0,5 et 3,5 points sur leur moyenne générale. La majorité des élèves, 15 sur 20, ont vu leur moyenne générale s'accroître dans une fourchette comprise entre 1 et 2 points. Même si on ne peut pas attribuer cette progression des résultats uniquement aux enseignants pratiquants l'EPCC, force est de constater que les moyennes sont plus élevées qu'en 5<sup>ème</sup> dans les matières avec la nouvelle forme d'évaluation : + 2,7 en Français, + 2,35 points en Arts plastiques, + 1 en Histoire-Géographie et en SVT, + 0,7 en Mathématiques. L'Espagnol n'a pu être pris en compte dans la comparaison puisqu'il s'agit d'une LV2 que les élèves ont débuté cette année.

Il est possible d'affiner un peu l'étude car 8 élèves de la classe de 4<sup>ème</sup> avaient déjà les mêmes enseignants en 5<sup>ème</sup> en Arts plastiques, Mathématiques, Français, Histoire-Géographie et SVT. Pour ce panel, il a été fait un calcul ne prenant en compte que ces cinq matières concernées par l'EPCC et le résultat donne une moyenne générale au deuxième trimestre de 4<sup>ème</sup> supérieure de 1,84 point à celle de 5<sup>ème</sup> pour la même période.

Avec les mêmes enseignants, et dans un niveau de classe supérieur, ces 8 élèves ont connu une amélioration moyenne de leurs résultats de 4 points en français, 2,25 points en Arts plastiques, 2 points en Histoire-Géographie, 1 point en SVT et 0,5 point en Mathématiques.

## **V/ Appréciation de l'effet sur les élèves**

Il est souvent difficile de mesurer réellement l'impact psychologique d'une nouvelle méthode au sein d'une classe mais, dans le cas de l'EPCC, les réactions ont été assez nombreuses et assez précises.

Dans un premier temps, plusieurs collègues ont constaté que l'amélioration des résultats n'était pas forcément à la hauteur de leurs attentes et que certains élèves, voire certaines classes entières ne semblaient pas adhérer au nouveau système d'évaluation.

Après réflexion, et en insistant dans l'usage de l'EPCC, nous en sommes arrivés à la conclusion que, dans la plupart des cas, cette attitude était révélatrice d'une forme de déstabilisation durable provoquée par les exigences de l'enseignant et la forme d'évaluation utilisée auparavant. De nombreux élèves avaient l'impression d'un trop grand décalage entre ce qu'ils avaient appris et ce qui leur était demandé lors des contrôles et avaient renoncé à s'investir dans le travail.

Certaines questions en classe, lors de la séance de questions/réponses témoignent d'ailleurs de cette méfiance qui s'était installée : « vous n'allez vraiment ne nous interroger que sur ça ? », « il n'y aura vraiment rien d'autre ? ».

Après avoir été rassurés sur le fait que notre démarche n'avait pas un caractère ponctuel, les élèves ont pu offrir des résultats plus fiables concernant l'impact de l'EPCC sur leur travail scolaire.

En terme de résultats bruts, l'amélioration des notes est nette pour un bon nombre d'élèves mais, incontestablement, les élèves en très grande difficulté tirent beaucoup moins profit du système. Certains, en début d'année, ont obtenu des résultats bien meilleurs que par le passé mais l'embellie a souvent été de courte durée. A cela, plusieurs raisons :

- une image dévalorisée du travail qui est pourtant indispensable quel que soit le type d'évaluation,
- des conditions de révision qui ne sont, pas forcément, optimums et que la séance de questions/réponses ne suffit pas à compenser,
- des difficultés importantes d'ordre instrumental (maîtrise insuffisante de la langue, des opérations mathématiques et de leur sens,...).

Il est de toute façon nécessaire de rappeler que l'EPCC ne fait que fournir un outil fiable pour évaluer les acquis d'un élève mais n'a pas pour vocation de combler des lacunes importantes ou de distribuer des bonnes notes à des élèves qui n'auraient rien fait pour les mériter.

En revanche, et l'ensemble des enseignants l'a constaté, ce système d'évaluation a un incontestable impact positif sur les élèves qui étaient auparavant considérés comme moyens et en difficulté et, même, souvent, sur les bons élèves.

Dans la classe de 4<sup>ème</sup> comptant un nombre important d'élèves en difficulté, un sondage anonyme a été réalisé immédiatement après un contrôle d'Histoire au mois de décembre 2006. La question était simple : « Quel type d'évaluation préférez-vous, celle-ci ou celle que vous faisiez auparavant ? ». Sur 21 élèves, 20 ont répondu qu'ils préféraient l'EPCC. Ils étaient aussi invités à justifier leur réponse en une ou deux lignes et certaines réponses sont très révélatrices :

- « On sait ce que l'on doit apprendre, on révise le plus important de la leçon » : sous diverses formes, cette remarque revient fréquemment et témoigne d'une difficulté pour certains élèves à identifier eux-mêmes ce qui est essentiel de ce qui est accessoire lors des révisions et conduisait donc beaucoup à baisser rapidement les bras face à une masse trop importante d'éléments à apprendre.
- « On apprend pas ce qui est inutile pour le contrôle » : cela rejoint un peu la remarque précédente mais on notera aussi que bon nombre d'élèves sont parfaitement conscients d'être contraints d'apprendre des notions qui ne présentent pas d'intérêt majeur pour la seule raison que l'enseignant pourrait poser une question "piège" sur cela.
- « Comme on sait ce que l'on va avoir, c'est plus simple pour rédiger » : c'est une autre facette des difficultés rencontrées par certains élèves qui ont du mal à exprimer clairement leurs idées et qui se retrouvent en situation de stress face à une question qu'ils ne parviennent pas à rattacher



- en grammaire, le contrôle porte systématiquement sur des exercices et des notions vues en cours.  
Cela permet d'identifier à coup sûr les élèves qui ont réellement travaillé.
- en vocabulaire et recherches biographiques, un questionnaire est distribué avant la recherche ou la lecture et le contrôle reprend strictement les questions données aux élèves.

En Histoire-Géographie, les documents et les questions qui les accompagnent ont été vus sous la même forme en classe, et les parties de cours concernant la liste précise des révisions sont clairement écrites dix jours avant le contrôle. La séance de questions/réponses a lieu deux jours, maximum, avant le contrôle. En 3<sup>ème</sup>, la préparation à l'exercice du paragraphe argumenté de type Brevet se fait, dans un premier temps, en élaborant le plan en commun avec les élèves en début d'année avant le premier devoir puis, dans un deuxième temps, en donnant le sujet précis du paragraphe argumenté aux élèves et en leur demandant de préparer le plan à la maison qu'ils pourront utiliser en classe et, enfin, toujours en donnant le sujet précis du paragraphe argumenté aux élèves avant mais sans pouvoir prendre en classe le brouillon, éventuellement, préparé à la maison. Cette technique progressive permet aux élèves de se sentir plus à l'aise face à l'exercice et de se concentrer sur la mise en forme des idées à partir des connaissances précises.

En Mathématiques, les révisions sont précises (théorèmes, exercices,...) mais la séance de qu



être d'améliorer les notes artificiellement. Il n'en est rien comme le confirme la collègue d'Arts Plastiques : des élèves ont cru que les contrôles seraient plus simples avec l'EPCC et que, dans ces conditions, les révisions étaient inutiles et qu'il n'était pas indispensable de participer à la séance de questions/réponses. Les résultats ont été, évidemment, très mauvais pour eux et ils ont pris conscience que c'est d'abord le travail que récompense l'EPCC. Autre exemple précis, lors du premier contrôle par EPCC en Histoire-Géographie dans la classe de 4<sup>ème</sup> qui servait de support au projet, les résultats ont été plutôt meilleurs qu'auparavant et de nombreux élèves ont fortement amélioré leurs résultats. L'enseignant a constaté, lors du contrôle suivant, une baisse très forte des résultats de certains élèves qui avaient bien réussi le premier contrôle. Interrogés sur ce fait, les élèves ont répondu qu'ils pensaient qu'ils avaient de meilleures notes parce que les contrôles étaient plus faciles et qu'il n'y avait donc pas besoin de travailler. Par la suite, conscients de l'importance de leur travail, les résultats sont remontés mais quelques élèves, en très grande difficulté, ont baissé les bras en se rendant compte que l'EPCC n'avait rien de "miraculeux" et qu'elle s'appuyait sur leur travail. A ce sujet d'ailleurs, nous reviendrons plus loin sur les ajustements à apporter afin de tenter de rendre l'EPCC encore plus efficace auprès d'élèves depuis longtemps en échec scolaire.

La confiance en soi retrouvée est aussi un des points très positifs avancés par l'ensemble des collègues. L'élève ne se sent plus forcément en situation d'échec pour des motifs sur lesquels il n'a pas prise (maîtrise insuffisante de la langue, formulation différente de celle du cours,...). Cette confiance retrouvée incite les élèves à être plus attentifs en classe, à participer plus souvent afin d'obtenir des éclaircissements.

Autre aspect favorable, et ce n'est pas la moindre des qualités de l'EPCC, les collègues soulignent que les élèves ont souvent retrouvé une confiance perdue dans les enseignants. Sans nous en rendre compte, nous en venions parfois à piéger involontairement les élèves au travers des évaluations proposées et à leur communiquer ainsi un stress important, souvent source d'échec ou de renoncement, face à l'impossibilité pour eux de cerner précisément ce que nous attendions de leur travail.

Enfin, il semble important de mettre en avant que ce système s'inscrit totalement dans le Socle Commun de Connaissances et de Compétences défini en 2006, particulièrement en ce qui concerne la dernière partie sur l'autonomie et l'esprit d'initiative des élèves.

On relèvera ainsi les éléments suivants en ce qui concerne l'autonomie : "connaître les processus d'apprentissage, ses propres points forts et faiblesses" pour ce qui touche au domaine des connaissances, "s'appuyer sur des méthodes de travail" et "savoir respecter des consignes" au niveau des capacités.

Le paragraphe sur les attitudes semble en totale adéquation avec l'EPCC lorsque nous lisons que "la motivation, la confiance en soi, le désir de réussir et de progresser sont des attitudes fondamentales. Chacun doit avoir :

- la volonté de se prendre en charge personnellement, d'exploiter ses facultés intellectuelles et physiques ;
- conscience de la nécessité de s'impliquer, de rechercher des occasions d'apprendre [...]"

### 3/ Les points à améliorer

- Une des difficultés consiste en l'élaboration du sujet de contrôle.

Aucun collègue n'est tombé dans un des pièges évoqués précédemment (sujet trop long par exemple) pour retrouver la « Constante macabre » mais quelques ajustements semblent indispensables.

Tout d'abord, il faut prêter une attention toute particulière à la formulation des questions afin de se rapprocher le plus possible des termes et expressions utilisés dans le cours. En effet, les élèves ne disposent pas tous du même registre linguistique et un terme

différent peut profondément les perturber. Par exemple, « identifiez l'année de rédaction du texte » n'est pas forcément synonyme pour certains de « en quelle année ce texte a-t-il été rédigé ? ». Il faut donc toujours garder à l'esprit, en concevant l'évaluation, qu'un nombre élevé d'élèves de collège n'a pas forcément une maîtrise importante de la langue française. Il ne s'agit pas de s'interdire d'enrichir le vocabulaire des élèves mais les termes utilisés dans les évaluations devront avoir été vus et expliqués en classe dans le cadre du cours qui est évalué.

La mise en forme des exercices proposés peut aussi perturber des élèves. Une classe de 5<sup>ème</sup>, en géographie, devait reformuler une réponse présentée sous forme de tableau dans la leçon en une phrase rédigée. Plusieurs élèves ont demandé, durant le contrôle, s'ils pouvaient donner la réponse sous forme de tableau et l'enseignant, ne comprenant pas la nature du problème, a répondu que non. Les résultats à cette question ont été plutôt mauvais parce que les élèves ont été perturbés par l'exigence supplémentaire introduite, non vue en classe, qui consistait à transcrire par écrit des données apprises sous forme de tableau. Ce type d'exercice n'est pas à exclure mais, dans ce cas, l'élève doit être informé dans le cadre du programme de révisions de cette exigence supplémentaire afin de pouvoir demander des éclaircissements lors de la séance de question/réponses.

L'évaluation doit impérativement être conçue en amont du cours et présentée de façon explicite aux élèves afin d'être la plus complète possible. Nous serions même, presque tentés de dire que la conception de l'évaluation devrait précéder le cours et lui servir de base afin que le sujet puisse recouvrir les notions abordées en classe sans risquer de trop s'en écarter dans une évaluation conçue a posteriori de la préparation du cours.

- L'EPCC ne semble pas pouvoir se satisfaire d'un usage ponctuel.

Après discussion avec plusieurs collègues, il est apparu évident que les élèves étaient perturbés par un usage non régulier car ils ont l'impression d'une rupture du Contrat de Confiance entre eux et l'enseignant. Ce sentiment conduit à plusieurs attitudes négatives pour le projet chez les élèves :

- investissement exclusivement sur les évaluations par EPCC,
- assimilation de l'EPCC à une évaluation de forme légèrement différente mais ne demandant pas une modification de leur attitude (participation, révisions plus précises...) et faisant ainsi perdre les avantages du système.

Plutôt qu'un usage ponctuel, un assouplissement de la répartition des points, entre les questions dans le programme de révision et celles qui n'y sont pas, semble préférable.

- La séance de "Questions/Réponses" pose aussi un certain nombre de problèmes.

Le premier est celui de la gestion horaire car certains enseignants ne voient leur classe qu'une fois par semaine. Dans ce cas, ils devraient donner le programme de révisions deux semaines à l'avance afin de pouvoir organiser la séance de "Questions/Réponses" la semaine précédent le contrôle. Or, beaucoup d'élèves en collège débutent leurs révisions dans la semaine qui précède le contrôle et n'ont donc pas de questions à poser lors de cette séance d'éclaircissements puisqu'ils n'ont pas encore commencé à réviser.

Certains enseignants préfèrent aussi organiser cette séance à la demande mais les élèves sont, le plus souvent, peu demandeurs de précisions.

Cette séance est pourtant un des trois éléments essentiels de l'EPCC parce qu'elle doit constituer un moyen de revenir sur certains points incompris et d'offrir des éclaircissements aux élèves ne disposant pas d'une personne capable de leur redonner des explications à la maison.

- La manière dont le programme de révisions est donné aux élèves doit aussi être étudié de près.

Il y a déjà la forme prise par ce programme : dicté par l'enseignant, recopié par l'élève après avoir été inscrit au tableau, distribué sous forme photocopiée ? Des erreurs peuvent, en effet, se glisser dans les prises de notes des élèves, même en recopiant, mais le programme photocopié peut, aussi, être critiqué comme peu apte à développer l'autonomie des élèves dans la gestion de leur cahier de texte et peut même être perdu. C'est là aussi que la séance de "Questions/Réponses" trouve une partie de sa justification en permettant de corriger des erreurs dans le programme de révisions de certains élèves.

L'autre problème posé par ce programme est celui de sa présentation : comment faut-il ordonner les révisions afin que l'élève s'y retrouve aisément ? Faut-il suivre strictement l'ordre du cours ? Faut-il séparer la partie cours et la partie exercices ou documents ? Faut-il placer en premier ce qui semble plus important (et rapportera plus de points) ?

Cette dernière solution semble à privilégier car il est fréquent de constater que bon nombre d'élèves ne vont réviser que les éléments les plus simples qui ne sont pas forcément les plus valorisés.

- L'information à donner aux élèves et aux parents sur l'EPCC doit aussi donner lieu à réflexion.

Il est important que les élèves comprennent les objectifs de l'EPCC, mais aussi les parents. Comme le souligne la collègue de Mathématiques, une information sur la façon de lire la note semble souhaitable car sa signification n'est plus la même. Dans l'absolu, la notation pourrait même être remplacée par des pourcentages, ou des graphiques, indiquant précisément où se situe l'élève non plus par rapport à la classe, mais par rapport à des compétences à acquérir. Par exemple, un 18/20 ne signifie pas que l'on est un excellent élève mais que l'on maîtrise 90 % des compétences attendues dans l'évaluation. Un 10/20 signifie que la moitié des compétences sont acquises... mais que la moitié, aussi, ne le sont pas. L'évaluation joue alors précisément son rôle, qui est celui de fournir des informations précises sur ce que l'élève a compris et ce qu'il reste à lui faire acquérir. Le résultat n'est plus faussé par d'éventuels éléments indépendants de l'élève (documents non étudiés en classe, questions formulées de façon complexe, longueur du contrôle...) et permet donc de cibler précisément les points que l'élève n'a pas compris.

- L'EPCC demande une réflexion importante afin de pouvoir évaluer l'application d'un raisonnement logique.

Dans les matières scientifiques ou expérimentales, l'enseignant explique une démarche à partir d'exercices précis. La collègue de SVT souligne que si, lors de l'EPCC, on donne à l'élève le même exercice que celui vu en classe, "on ne pourra jamais faire la part entre ce qui est du domaine de la mémorisation et ce qui est purement l'application d'un raisonnement logique". Pour autant, en restant dans le cadre strict de l'EPCC, la démarche scientifique peut avoir été étudiée en classe d'après un exemple précis et être évaluée ensuite à partir d'un autre exemple.

- L'EPCC reste assez peu efficace auprès des élèves en très grande difficulté.

La raison en est que ces élèves se sentent, depuis longtemps, démobilisés et ne bénéficient pas forcément d'une aide suffisante chez eux pour réagir. Dans ce cas, il faut aider l'élève à comprendre l'intérêt de l'EPCC et lui offrir, au collège, les conditions pour l'utiliser et réussir.

#### 4/ Des pistes à approfondir

- Il apparaît important d'informer précisément les personnes concernées par l'EPCC de la teneur précise de ce type d'évaluation afin d'en faire comprendre l'intérêt et lui donner une plus grande chance de réussite par une adhésion la plus large possible.

La présentation aux élèves doit se faire en début d'année et il serait bon que l'on utilise un Contrat qui serait signé par l'enseignant, l'élève et ses parents (voir exemple en *Annexe 2*). Cela peut être fait individuellement par chaque enseignant utilisant l'EPCC mais, évidemment, l'idéal serait que ce contrat soit unique pour l'ensemble des matières d'une classe.

Cela ne doit pas exclure une présentation plus précise et plus ciblée à destination des parents et des collègues qui utiliseront, ou découvriront, l'EPCC.

Pour les parents, un document présentant la nature de l'EPCC serait souhaitable en insistant sur ce qu'est ce système d'évaluation et ce qu'il n'est pas (voir *Annexe 3*).

Pour les collègues, un document un peu plus détaillé semble nécessaire (voir *Annexe 4*) afin de préciser la mise en œuvre car lorsque l'on énonce seulement les trois grands principes de l'EPCC, de nombreux collègues répondent que c'est déjà ce qu'ils font alors que, la plupart du temps, il n'en est rien.

- Une harmonisation de la présentation des révisions semble aussi souhaitable.

Un certain nombre d'élèves, surtout dans les petites classes, n'écrivent pas forcément très vite, ni forcément très lisiblement et, dans ces conditions, la petite feuille de révisions précises donnée par le professeur de mathématiques cette année semble préférable afin de mettre tous les élèves sur un pied d'égalité et éviter de devoir prendre trop de temps sur le cours pour le recopiage du programme du contrôle. L'intérêt peut aussi être d'assurer un lien fort avec la famille en l'associant au travail de révisions et en demandant aux parents de signer cette feuille avant la séance de questions/réponses.

Il serait bon que les enseignants de l'équipe se mettent d'accord sur la façon de présenter cette fiche de révisions afin de faire ressortir les points qu'ils estiment essentiels (mis en gras par exemple).

- L'adoption de consignes communes pour le contrôle permettrait de faire travailler l'élève plus sereinement.

Il est évident que chaque enseignant indique précisément à l'élève ce qu'il attend de lui mais une harmonisation des exigences au sein de l'équipe pédagogique serait certainement bénéfique afin de donner des points de repères précis et de montrer que, quelle que soit la matière, les enseignants ont certaines exigences communes. Cette harmonisation, au moins partielle, pourrait porter sur la présentation de la copie pour l'interrogation, la mise en forme des réponses (rédaction de phrases par exemple), la prise en compte de l'orthographe dans la notation (bonus par exemple).

- Une réflexion doit être menée sur la façon d'améliorer l'impact de l'EPCC sur les élèves en très grande difficulté.

Dans leur cas, il apparaît indispensable de pouvoir contrôler que le travail de révision a bien été réalisé. Dans cet objectif, il faudra informer très précisément les personnes qui suivent ces élèves, dans le cadre d'études dirigées ou d'aide aux devoirs, des programmes de révisions.

Dans un souci de leur redonner confiance en eux, il peut même être envisagé de les faire travailler sur le sujet précis d'un contrôle qui leur sera redonné sous la même forme en classe. Cela pourrait leur permettre de se rendre compte que leur travail est payant et qu'ils sont capables de réussir en s'investissant.

Il semble quand même logique de ne pas pousser trop loin dans cette voie car il ne s'agit pas d'abaisser nos exigences afin d'offrir à l'élève une bonne note. Le sujet de contrôle donné à l'avance ne doit être, pour l'élève en grande difficulté, qu'une chance de comprendre que son travail, à l'avenir, sera payant mais que l'on n'attend pas moins de lui que de ses camarades.

- La séance de questions/réponses doit être proposée aux élèves afin qu'ils sentent que l'évaluation qui suivra vise bien à contrôler des acquis et pas à les mettre en situation d'infériorité par rapport à des camarades qui bénéficieraient d'un important soutien à la maison.

Afin que cette séance soit la plus efficace possible, on peut déjà demander aux élèves de lister par écrit les problèmes rencontrés. Si les parents aident leurs enfants dans leurs révisions, on peut aussi leur suggérer de faire noter à leur fille ou leur fils ce qui pose problème lorsqu'ils les font réviser. Pour les élèves qui ne peuvent pas bénéficier d'un soutien à domicile, il faudra que les personnes qui prennent en charge l'élève lors de ses révisions fassent remonter les difficultés rencontrées. Il serait bon que ces éléments soient transmis à l'enseignant avant la séance de questions/réponses afin qu'il puisse préparer une éventuelle séance d'explications complémentaires. Pour se faire, on peut imaginer d'ajouter en bas de la fiche de révisions, un emplacement de 2 ou 3 lignes intitulé : « ce qui me pose encore problème » ou « ce que je n'ai pas bien compris ».

Pour les matières qui disposent d'un horaire hebdomadaire réduit, on peut envisager une séance de questions/réponses avant le contrôle s'il y a peu de problèmes à traiter.

## **VII/ En conclusion**

L'ensemble des enseignants du collège qui ont utilisé l'EPCC s'en disent satisfaits et envisagent tous de continuer à l'utiliser dans les années à venir.

Ils soulignent que cette forme d'évaluation, simple à mettre en place, modifie grandement notre vision de l'évaluation et peut être un moyen efficace de remettre sur la voie de la réussite des élèves qui se trouvaient en situation d'échec.

Une généralisation de l'usage de l'EPCC sur l'établissement leur semble possible et serait, sans doute, positive mais ils insistent sur le fait que cela réclame une remise en question profonde de la conception que nous avons de l'évaluation ainsi qu'un vaste travail de concertation et d'explications.